

Liste des pièces à fournir (inscription consulaire)

Le formulaire de demande d'inscription consulaire dûment rempli, daté et signé ;

Une photocopie d'une pièce d'identité (passeport ou carte d'identité gabonaise) ;

Une photocopie des trois (3) premières pages du passeport ainsi que celle où figure le visa d'entrée sur le territoire en France ;

Une photocopie du certificat de nationalité gabonaise ;

Une photocopie du décret de naturalisation, si le demandeur a acquis la nationalité ;

Une photocopie du titre de séjour, en cours de validité ou du récépissé de dépôt de renouvellement ;

Une photocopie d'un justificatif de domicile récent (reçu de loyer, quittance d'électricité, etc.) ;

Un justificatif d'emploi (attestation d'emploi, certificat de scolarité, etc.) ;

Une photo d'identité récente ;

Une photocopie de l'Acte de mariage, pour les personnes mariées ;

Une photocopie du jugement de divorce, pour les personnes divorcées.